

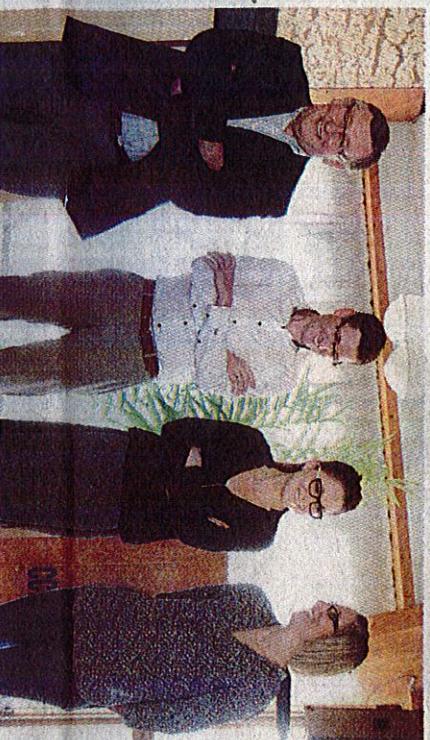
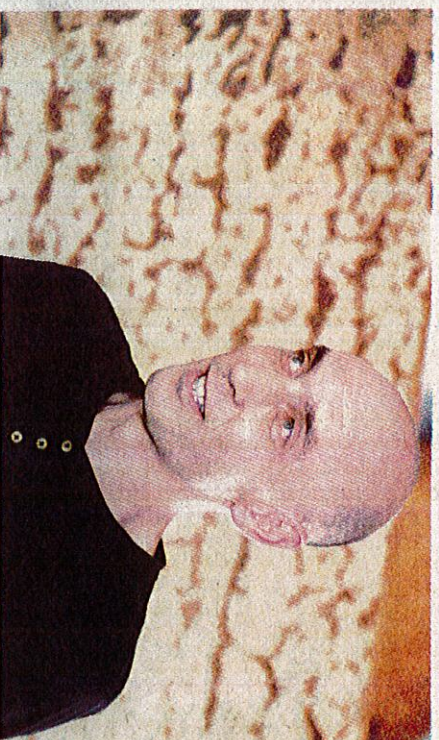
# L'ÉVÉNEMENT

**TROPHÉES DE L'ENTREPRISE** La CCI du Cantal et ses partenaires ont remis quatre prix à des chefs d'entreprise qui se sont distingués par leurs récentes actions ou investissements.

## Développement durable, innovation, dynamique et transmission récompensés

Une Scop dans l'industrie du luxe, un labo dans l'agro-alimentaire, un bar-tabac convivial, une entreprise familiale dans le secteur du transport... Les quatre lauréats des trophées 2015 de l'entreprise ont des profils bien différents. Sans doute une volonté du jury de démontrer combien le tissu économique du département est riche et varié. Comme pour prouver aussi une implantation sur tout le territoire, des chefs d'entreprise de Mauriac, Aurillac et Saint-Flour étaient récompensés, mardi 14 avril à la CCI du Cantal.

Le principe de cette soirée qui met à l'honneur des chefs d'entreprise est le même depuis la première édition, en 2000. Des entreprises sont repérées pour être nommées dans quatre catégories : création - innovation ; transmission - reprise ; développement durable ; dynamique commerciale. Des activités parfois discrètes, dont les méthodes de management, les résultats ou le développement, méritent d'être mis en lumière. Cette année la Société aurillacoise de mécanique de précision (Samp), le Laboratoire interprofessionnel d'analyses du Massif central (Lial), le voyageuriste Seyt et le Café de la Poste de Mauriac ont été distingués.



Les lauréats, de gauche à droite et de haut en bas : Pierre Roland (Samp), Jean-Vincent Gauzentes (Lial), Michel Seyt (Seyt), Karine et Vincent Salles (Café de la Poste).

### Une Scop qui exporte

La première a un statut particulier, c'est une Scop, une Société coopérative et participative. Autrement dit, une entreprise qui appartient entièrement à ses salariés. Ce sont quatre anciens employés de Sauvagnat qui ont créé la Samp, spécialisée dans l'étude, la fabrication et la réparation de moules pour l'industrie du luxe, ainsi que la fabrication de pièces de haute précision pour le domaine technologique automobile. Les entrepreneurs aurillacoises Auriplast ou List Cosmetics comptent parmi ses gros clients, mais la Samp travaille pour

bien d'autres groupes, notamment basés en Saône-et-Loire et même à l'étranger avec, par exemple, un important client basé au Mexique.

L'entreprise, qui réalise un chiffre d'affaires de 1,5 millions d'euros ne cesse d'investir. Elle emploie onze personnes, qui profitent d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats. Ces salariés ont désigné Pierre Rolland pour les représenter. C'est donc un chef d'entreprise élu, qui est venu chercher le prix de la "création innovation", qu'il a tenu à dédier à l'ensemble de l'équipe de la Samp.

### Un labo vertueux

Dans un tout autre domaine, "Le Lial est aussi une entreprise peu connue..."

des lors qu'on n'est pas client régulier", comme le constate son directeur, Jean-Vincent Gauzentes, à qui a été décerné le trophée dans la catégorie "développement durable". Et son responsable n'est pas peu fier que le laboratoire soit récompensé dans cette catégorie là, tant les investissements de ces dernières années en la matière ont été nombreux (au total 4 M€ en six ans). "Nous tenons à la gestion des matières premières, en évitant la surconsommation et en gérant nos déchets, qui sont triés et routés vers des centres de retraitement", explique le directeur du Lial en évoquant les 30 tonnes de matière plastique recyclées chaque année ou les 4 tonnes de paraffine transformées en bougies.

Son nouveau combat va concerner les quelque 70 tonnes de déchets alimentaires (plats cuisinés, viandes, lait, mais aussi ensilage, etc) qui pourraient, selon lui, redevenir matière première dans le cadre de la méthanisation, par exemple. "D'autant plus simple, que contenant et contenu sont déjà très", argumente Jean-Vincent Gauzentes. Il précise aussi vouloir appliquer la notion de "durable" à ce qui est au cœur de l'activité : le savoir-faire des salariés. "Nous avons une main d'œuvre de qualité, 84 femmes et hommes que nous tenons à garder. Et pour rester en pointe, nous consacrons jusqu'à 70 000 € par an à la formation."

Changement de décor de nouveau, avec le prix suivant qui revient à Michel Seyt et son entreprise de transports éponyme, basée à Saint-Flour. Son chiffre d'affaires dépasse les 3 M€. Le chef d'entreprise a rapelé que son plus gros client est le



### TRANSMISSION RÉUSSIE Le Café de la Poste faisant foi

Mauriac, tout le monde connaît Giséle Chaudière.

Elle fut pendant des années la patronne d'un lieu central de l'activité commerçante, derrière le zinc du bar-tabac de la Poste. En lui remettant la médaille de la CCI, le président Bernard Bouniol a évoqué quelques "tranches de vie exceptionnelles" et le franc-parler de la patronne. Une figure du centre-ville.

Elle goûte depuis peu à une retraite bien méritée, après une activité non-stop depuis 1977.

année où elle prend la suite de ses beaux-parents, accompagnée de son époux Daniel. Après son décès, en 2012, Giséle admet que l'activité est trop difficile pour une femme seule, avec des horaires comme les siens : de 5 h 30 le matin à 20 heures le soir...

Un légitime besoin de repos l'a conduite à céder son affaire à Karine et Vincent Salles, un jeune couple qui, après avoir exercé à Paris, a fait le choix d'un retour s'était également beaucoup investi dans la vie associative maurillacoise. Elle a notamment animé l'Union des commerçants (Udacam), association dont elle a assuré la présidence dès 2002. Si l'objectif de créer une dynamique reste inchangé, la aussi, il a fallu programmer une passion de pouvoir. La transition s'est faite "en douceur" puisque Jacques Bouladoux avait été nommé coprésident, un an avant de lui succéder.



**Trophée**  
"Ils sont entièrement concus et fabriqués dans le Cantal", a tenu à préciser Bernard Bouniol, président de la CCI lors de la remise des prix, mardi 14 avril.

### Une affaire de famille

"Vous auriez pu concourir dans pratiquement toutes les catégories", remarque le président de la CCI, Bernard Bouniol. En effet, les ateliers autonomes pour l'entretien de la centaine d'autocars contribuent au développement durable, tandis que l'intégration d'une nouvelle génération - la troisième - dans l'équipe qui encadre les 90 salariés méritait aussi, par anticipation, un trophée dans le domaine de la transmission. C'est d'ailleurs entouré de ses enfants que Michel Seyt s'est vu remettre le prix par le préfet du Cantal. Ce dernier soulignait au passage les autres engagements du chef d'entreprise, en qualité d'élu local (il est adjoint au maire de Saint-Flour) et de représentant de sa profession au plus haut niveau (il est président de la Fédération nationale des transports de voyageurs).

Quant au prix de la transmission reprise de cette année, il revient à une entreprise bien plus modeste. Celle du Café de la Poste de Mauriac que viennent de reprendre Karine et Vincent Salles (voir par ailleurs). Le temps de quelques travaux de rafraîchissement et l'activité y redémarrera de plus belle.

RENAUD SAINT-ANDRÉ